

Documents sauvegardés

Mardi 22 février 2022 à 18 h 59

1 document

Par PARIS10T_1



Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

Le Figaro

23 mars 2021

Les reconversions professionnelles, véritable enjeu des prochaines années

... Les reconversions professionnelles, véritable enjeu des prochaines années ...

3

LE FIGARO

Nom de la source

Le Figaro

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Nationale

Provenance

France

p. 21



© 2021 Le Figaro. Tous droits réservés. présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

Certificat émis le 22 février 2022 à UNIVERSITE-PARIS-OUEST-NANTERRE-LA-DEFENSE à des fins de visualisa-Publi(C) news-20210323-LF-872×20×21629823544

Mardi 23 mars 2021

Le Figaro • no. 23821 • p. 21 • 454 mots

Les reconversions professionnelles, véritable enjeu des prochaines années

Les préconisations du CESE pour faciliter les changements de carrière.

Plummer, William

MPLOI C'est une question qui, hier, était secondaire et qui devient aujourd'hui, avec la crise, plus que primordiale... Dans son dernier avis, qui sera présenté ce mardi après-midi, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) s'est penché sur les reconversions professionnelles, véritable enjeu des prochaines années. Car la pandémie aura un impact durable sur le marché de l'emploi. Déjà, en l'espace d'un an, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A de Pôle emploi a progressé de 268 500 et le nombre d'emplois salariés détruits dépasse les 360 000. De nombreux actifs ont ainsi entamé un processus de reconversion, décidé ou subi, pour retourner vers l'emploi. Face à cette problématique, le CESE appelle donc à « un véritable changement d'échelle dans les politiques engagées » et ce « tant dans leur portée que dans les moyens à leur accorder ».

« Il faut changer de braquet et aller beaucoup plus fort et beaucoup plus vite. Nous disposons aujourd'hui d'un système lourd et complexe, si ce n'est une usine à gaz, alors qu'une personne sur cinq est en reconversion professionnelle. Il faut simplifier, sans réduire, tout en donnant plus de responsabilités aux acteurs de terrain », détaille Bernard Vivier, corapporteur du texte et membre du groupe CFTC au CESE.

Élargir le PIC

L'instance avance ainsi 16 préconisations pour améliorer et faciliter les changements de vie professionnelle. Elle part du principe qu'il faut d'abord identifier les besoins et, pour cela, recommande de confier à France Stratégie une étude sur les trajectoires de long terme de l'emploi, de la formation et des compétences. « La première nécessité quand on parle de reconversion, c'est d'anticiper les changements et les transformations », avance le deuxième corapporteur du texte, Florent Compain, du groupe Environnement et nature.

Outre évoquer des améliorations dans le système de certifications professionnelles et dans les outils de reconversion qui existent déjà, les auteurs insistent surtout sur une nécessaire actualisation du plan d'investissement dans les compétences (PIC) « face à l'accélération des besoins de transitions » . Ce dispositif, qui pèse 15 milliards d'euros sur cinq ans, doit permettre de former 1 million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et 1 million de jeunes éloignés du marché du travail. « Celui-ci doit aujourd'hui être augmenté pour intégrer une nouvelle dimension de transition professionnelle », estime le CESE. Cela se traduirait notamment par une enveloppe spécifique du PIC qui abonderait le compte personnel de formation (CPF) des demandeurs d'emploi rendus éligibles à un projet de transition professionnelle. Il s'agirait donc, en somme, d'élargir le plan aux salariés licenciés ou en voie de reconversion. Dans ce but, le CESE préconise le lancement de concertations État régions-partenaires pour évoquer cette possibilité.

Note(s):

wplummer@lefigaro.fr